

ACTIVITÉS POSTALES 92

51 rue Jean Bonal
92250 - La Garenne Colombes
Tél. : 01 42 42 71 82
Fax.: 01 42 42 95 27
e-mail : SUD-POSTE-92@wanadoo.fr

Communiqué

La signature d'un protocole d'accord marque la fin d'une lutte exemplaire de 15 mois pour les postières et postiers du 92

Hier lundi 1er juillet, après 463 jours de grève, la direction de la Poste et notre organisation syndicale ont signé un protocole de fin de conflit. Les 150 grévistes (20% des effectifs des factrices et facteurs du département) reprendront le travail jeudi 4 juillet 2019. Nous sortons renforcés de ce conflit historique, dans lequel nous n'avons jamais baissé les bras.

La grève révèle un vol du temps de travail à grande échelle

Notre mobilisation est en effet parvenue à mettre en évidence au niveau national le vol de temps de travail perpétré par La Poste : comme l'a montré le dossier de Libération du 25 juin 2019, les algorithmes utilisés pour calculer la charge de travail des 70 000 factrices et facteurs du pays sont en décalage complet avec la réalité du terrain. Les factrices et facteurs de France et leurs soutiens ont maintenant la possibilité de se saisir de ce point d'appui pour remettre en cause les plans de casse des emplois, des métiers et de la qualité de service mis en œuvre par La Poste. Nous en discuterons largement avec notre fédération et avec tous les collectifs militants qui ont à cœur la défense des postiers et du service public.

Des plans de suppressions d'emplois repoussés

Les plans de suppressions d'emplois prévus pour les bureaux de poste en grève ont été reportés jusqu'en janvier 2021. Ainsi des bureaux comme Asnières ou Levallois n'auront pas subi de suppression de tournées depuis 2010, Clichy ou Gennevilliers depuis 2011... Plus de 10 ans sans réorganisation alors que la moyenne entre deux projets ailleurs en France est de 2 ans. La Poste admet ainsi qu'elle ne pourra pas mettre en place de réorganisations a minima pendant une période qui en fonction des bureaux peut aller jusqu'en 2021. À l'issue de cette période, le litige concernant le bien fondé de ces restructurations subsiste et il n'est pas question pour notre organisation syndicale de valider ni ces projets ni la méthode utilisée pour les construire.

Pas de pause méridienne

Pour la plupart des bureaux en question, nous avons d'ores et déjà obtenu la garantie que la pause méridienne, les îlots et autres dispositifs impliquant le démantèlement du métier de facteur resteront aux oubliettes pendant des années. Notre mouvement a ainsi prouvé qu'il était possible de tenir tête au plus gros employeur du pays après l'Etat. Le bureau de Boulogne dont la réorganisation est reportée a minima à mai 2020 ne sera ainsi pas concerné ni par la pause

meridienne ni par la mise en place d'îlots, tout comme Levallois-Perret (pas de réorganisation avant mars 2020) et Asnières (pas de réorganisation avant janvier 2021).

142 embauches en CDI

142 embauches d'intérimaires en CDI ont également été actées suite à la grève dont 70 en 2019 : des embauches en nombre, et un recul de la précarité, voilà une double avancée à mettre sur le compte de la grève. Ces effectifs ont été embauchés au départ pour tenter de contrecarrer les effets de la grève... qui a fini par obtenir la pérennisation de ces emplois !

Une percée en matière de droit syndical

La grève a également arraché une avancée qui va faire date en matière de droit syndical : la possibilité pour un représentant syndical (en l'occurrence notre secrétaire Gaël Quirante) de continuer à intervenir dans l'entreprise dont il a été licencié constitue une percée qui ne demande qu'à être étendue dans d'autres secteurs du monde du travail. Si un tel exemple se systématisait, les patrons réfléchiraient à deux fois avant de licencier un représentant syndical...

Caisse de grève et soutien extérieur ont été décisifs

Les grévistes ont également obtenu des conditions de reprise du travail qui leur garantissent le versement dès la fin juillet d'une somme équivalente à près de 4000 euros nets pour celles et ceux qui auront effectué la totalité des jours de grève.

La caisse de grève des postières et postiers du 92 est la plus importante qui ait jamais été mise en place à l'échelle du pays. Nous reviendrons plus en détails sur cette question, qui a été cruciale pour tenir le bras de fer avec la direction du Groupe La Poste.

Nous remercions chaleureusement l'ensemble des organisations syndicales, politiques et associatives qui nous ont soutenu. Sans ce soutien, nous n'aurions pas été en mesure de tenir. Le comité de soutien aux grévistes a en particulier joué un rôle décisif pour obtenir gain de cause.

Face à la grève, La Poste a dû reculer

Au point de départ du conflit, l'objectif de La Poste était de briser les reins de notre syndicat et de la combativité qu'il incarne à l'échelle des postières et postiers du 92. C'est un échec pour elle : notre organisation syndicale, les grévistes et la stratégie de regroupement des bureaux, des secteurs et des fronts de lutte qu'ils ont mis en oeuvre sortent renforcés de ce conflit historique.

Que notre détermination donne de la force à d'autres ! Car face à la barbarie de ce monde, il est temps de regrouper toutes les luttes. Que ce soient nos camarades de Geodis Gennevilliers en butte à la répression, les urgentistes qui se battent pour la santé de toutes et tous, les personnels de l'éducation en grève du bac, les Gilets Jaunes dont la détermination est contagieuse, les militantes et militants des quartiers populaires qui ne se résignent pas face aux violences policières ou les capitaines qui ont secouru des migrants au péril de leur propre liberté, **féderons nos résistances, frappons ensemble en vue d'une contre-offensive globale du monde du travail et de la jeunesse !**

Article Libération : https://www.liberation.fr/france/2019/07/02/apres-quinze-mois-de-greve-victoire-pour-les-postiers-des-hauts-de-seine_1737458

Vidéo : <https://www.facebook.com/1407940982847628/posts/2069578313350555/>

GRÈVONS

150 postier.e.s en grève
depuis plus de 400 jours
pour leurs conditions de
travail...



PRÉ-COMMANDE DU FILM

Nom

Prénom

Adresse

Montant 10€ ou plus

Chèque à l'ordre de «Sud Poste 92» avec mention «grévons» à envoyer à
Sud Poste 92, 51 rue Jean Bonal 92250 La Garenne-Colombes

T-SHIRT DE SOUTIEN À LA GRÈVE DES POSTIER.E.S DU 92



DISPONIBLE EN S, M, L, XL
COUPE HOMME ET FEMME
12€



Pour les commander :

Nom: _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Tel : _____ Mail: _____

Quantité : _____ Tailles : _____ Montant : _____

Chèque à l'ordre de Sud Poste 92, mention T-shirt au dos à envoyer à
Sud Poste 92, 51 rue Jean Bonal 92250 La Garenne Colombes